



Inscription aux animations sportives sur l'Espace Famille (igny.fr) avant le 9 avril inclus!



PROGRAMME PRINTEMPS 2025

Semaine 1: du 14 au 18 avril de 14h à 16h30

DU CP AU COLLÈGE

LUN 14

Jeux traditionnels - Softball - Bazooka - Mini-hand

Gymnase Kervadec

MAR 15



TERRE DE JEUX - APRÈS-MIDI OLYMPIQUE

Biathlon - Escrime - Boxe

Gymnase Kervadec

MER 16

Badminton - Pétanque - Molkky- Tir à l'arc

Boulodrome Mathurin Allenou (derrière la gare)

JEU 17

VEN 18

Jeux traditionnels - Mini-basket - Tennis de table - Futsal

Gymnase Kervadec

Parcours gymnique - Mini-golf - Bazooka - Badminton

Gymnase Kervadec

PROGRAMME PRINTEMPS 2025

Semaine 2 : du 22 au 25 avril 14h à 16h30

DU CP AU COLLÈGE

MAR 22

Jeux traditionnels - Futsal - Biathlon

Gymnase Kervadec

MER 23

CP - CE1

Jeux traditionnels - Bazooka Mini-basket

Gymnase Kervadec

DU CE2 AU COLLÈGE

INITIATION SKATE*

+ Tennis

Skate park des Ruchères

* Matériel et protections pour la pratique du skate fournis.

EU 24

APRÈS-MIDI E-SPORTS NINTENDO SWITCH SPORTS

+ Jeux traditionnels - Tennis de table

Gvmnase Kervadec

VEN 25

Parcours gymnique - Mini-hand - Badminton

iymnase Kervadec

Inscription aux animations sportives sur l'Espace Famille (igny.fr) avant le 9 avril inclus!

Pour la pratique sportive chaque enfant doit venir avec une paire de chaussures propres dans un sac à dos, un goûter et une bouteille d'eau ou une gourde.

Tarifs et paiement

Vous êtes facturés selon votre quotient familial (entre 1,93€ et 7,29€ l'après-midi) et vous payez à réception des factures, comme pour les activités périscolaires. Vous devez donc déclarer vos revenus auprès du service des Sports, si vous ne l'avez pas déjà fait (à défaut, le tarif le plus élevé sera appliqué).

Tarif hors commune: 15,74€.

Annulation: L'annulation et/ou la modification d'une réservation est possible au plus tard 5 jours ouvrés avant le début de l'activité via votre Espace famille. Passé ce délai toute réservation est définitive et une pénalité de 5€ par jour et par enfant sera appliquée.

<u>Absences</u>: En cas d'imprévu, il est obligatoire de prévenir le service des sports en envoyant un mail à sport@igny.fr ou en téléphonant dans les plus brefs délais, au 01.69.33.11.11.

Toute absence non justifiée par un certificat médical fourni au plus tard 3 jours après l'absence entraînera une pénalité de 5€ par jour d'absence et par enfant.

Attention

Les places sont limitées à 12 enfants pour toutes les tranches d'âges.

Service des Sports

Gymnase Guéric Kervadec, rue de Lövenich / 01 69 33 11 11 / sport@igny.fr Mairie d'Igny, service des Sports - 23 avenue de la Division Leclerc

Horaires d'ouverture du service :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h30, fermé le jeudi après-midi

* Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.